

**Ensemble pastoral Sainte Marie-Magdeleine et Saint Matthieu
Plan de Cuques et Château Gombert**



.....
***Conditions générales pour toutes demandes de concert,
dans une église de l'ensemble pastoral.***

Objet : demande de concert.

Chère Madame, cher Monsieur,

suite à votre demande de concert, voici l'ensemble des points indispensables, pour la programmation d'un concert dans l'église.

Il est nécessaire de m'adresser :

- Les titres des œuvres prévues au programme avec les noms des auteurs et compositeurs et le texte des chants,
- les conditions d'exécution et d'entrée
- Une souscription d'assurance ainsi que la quittance,
- Reste à votre charge les frais à régler à la SACEM (Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique)
- Enfin je vous demande, qu'au cours de cette manifestation, le caractère sacré du lieu soit rappelé et respecté,
- En dehors des concerts à but humanitaire, afin de dédommager la paroisse en ce qui concerne l'entretien et l'électricité, je souhaite une indemnité forfaitaire comme cela se fait pour ce genre de manifestation organisé par le conseil général.
- Chèque à l'ordre de l'ensemble pastoral de l'étoile
- Retour de ce document signé et daté.
- Reste à préciser le jour et l'heure du concert.

Veillez agréer, Madame, monsieur, l'expression de mes meilleures salutations

• Date :

• Nom et prénom du demandeur, téléphone et tampon de l'association

P. Bernadin AUGUSTE

Curé de Plan de Cuques et Château Gombert.

• Signature :

-
- **4 Avenue Jules Rollandin – 13380 Plan de Cuques- 04 91 68 04 73**
 - **24 Place des Héros- Château Gombert-13013 Marseille – 04 91 68 13 43**